

Commission : Conseil Économique et Sociale

Question : Vers un cloisonnement du monde ?

Auteur : Mexique

Le Mexique est un pays qui a énormément bénéficié des échanges internationaux, notamment en matière de création d'emplois dans les industries d'exportation, favorisant ainsi le développement de son économie. Le Conseil Économique et Social (ECOSOC) se concentre sur la coopération des pays membres pour le développement économique, social et écologique. Dans ce cadre, le Mexique entend participer activement aux décisions qui garantiront les priorités suivantes : la protection des habitants mexicains, la préservation de l'environnement et des ressources du pays sans toutefois freiner son développement économique, une position diplomatique dans les guerres commerciales, ainsi que la protection de l'immigration légale dans l'objectif de réduire et contrôler la migration irrégulière.

Par ailleurs, le Mexique est un pays riche en ressources naturelles, notamment en métaux miniers (le plomb, l'argent, l'or, le mercure, le zinc, le cuivre, le molybdène, le fer, le magnésium et le charbon) ainsi qu'en pétrole. Une grande partie de son PIB provient de l'exportation de pétrole brut et de produits manufacturés ; le Mexique profite donc grandement des échanges internationaux et serait sévèrement affecté par un cloisonnement mondial nuisant à son développement économique ou par des restrictions sur l'exploitation de ses ressources. La délégation mexicaine juge donc essentiel de protéger les traités commerciaux dont le Mexique fait déjà partie. Le pays s'oppose aussi à l'instauration de barrières commerciales entre États et souhaite conserver ses relations commerciales avec de multiples partenaires, en particulier pour éviter une dépendance aux États-Unis, face à la menace de guerres commerciales entravant le libre-échange.

De plus, le changement climatique, qui a un impact significatif sur le Mexique avec des zones exposées à des sécheresses, des températures élevées et des feux de forêt, est également une priorité. Le gouvernement mexicain a depuis longtemps pris position pour un développement durable et écologique, participant à plusieurs accords internationaux, tels que l'Accord de Paris, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, le Mexique, doté d'une grande biodiversité, continue de créer des sanctuaires écologiques pour protéger ses écosystèmes les plus fragiles et préserver les processus évolutifs et écologiques du pays.

Sur le sujet de l'immigration, le Mexique doit adopter une position équilibrée, étant à la fois un pays de forte émigration et une voie de transit pour d'autres migrants venant d'Amérique latine, notamment du Honduras, de Cuba et d'Haïti, en direction de l'Amérique du Nord. Cette situation, notamment avec les flux d'immigration illégale, provoque des tensions à la frontière avec les États-Unis, exacerbées par des blocages frontaliers qui alimentent une crise humanitaire lors du franchissement de la frontière. La délégation mexicaine cherche donc à concilier les besoins de sa population avec les pressions migratoires, en favorisant des programmes de développement au sud du pays et en Amérique centrale pour réduire l'émigration économique. Les barrières physiques à la frontière avec les États-Unis posent alors un problème, car elles symbolisent la division et l'exclusion. La délégation mexicaine considère qu'il est nécessaire de privilégier les investissements dans ces régions plutôt que des mesures répressives.

Enfin, le Mexique envisage la poursuite des échanges mondiaux, tout en reconnaissant la nécessité de mesures de protection pour l'environnement et pour les groupes sociaux vulnérables.